



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2020

Présents : Gaëlle Barré, Michèle Bloch, Claudine Lepage, Chantal Picharles, Gérard Martin, Philippe Moreau, Charles Romero.

Invités : Mehdi Ben Lahcen, Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte.

Permanentes du siège : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane.

Le Secrétaire général ouvre la réunion.

- **Approbation du compte-rendu du BN précédent**

Le CR est approuvé.

- **Finances**

Michèle : rien de bien nouveau. Quelques chèques reçus pour les cotisations et quelques contributions d'élus. Va finaliser la demande de subvention cette semaine.

- **Vie de l'association – AG – Renouvellement du CA**

Gérard : reçu réponse du MAE suite à la lettre de Claudine demandant précisions quant à l'organisation de la prochaine AG et notamment approbation des comptes par le CA : « faites comme vous le voulez ».

Michèle : on pourra faire approuver les comptes de l'année civile 2019 par le CA en juin

Hélène : est-il obligatoire de tenir une AG ? pronostics pour cette année ?

Gérard : obligation de tenir une AG une fois par an prévue dans les statuts.

Claudine : d'où courrier adressé au ministère. Pas envisageable de tenir AG cette année compte tenu de la situation sanitaire. Sera-t-il possible de faire approuver les comptes par le CA, qui est une émanation de l'AG. Réponse du Ministère "vous êtes une association autonome, donc organisez-vous comme vous le voulez ».

Impossible d'organiser l'élection du CA en présentiel vu les modalités de vote.

Hélène : ne serait-il pas possible d'organiser quand même élection du CA ?

Michèle : l'AG ne réunit pas seulement les membres du CA, mais l'ensemble des adhérents, avec un nombre de mandats défini pour chaque section en fonction du nombre de membres. Pas un problème de faire approuver les comptes par les membres du CA, quitte bien entendu à les communiquer aux sections.

Gérard : nous avons envisagé de proroger d'un an les mandats en cours du CA et du BN.

Hélène : dans ces conditions, il faudrait soumettre cette proposition aux militants, et la mettre au vote.

Mehdi : ne peut-on pas faire la même démarche (= poser la même question que celle posée dans la lettre de Claudine au MAE) auprès du ministère de l'intérieur ?



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2020

Philippe : pas sûr que ce soit une bonne idée de demander aux adhérents de voter pour ou contre la prorogation des mandats.

Claudine : C'est quand même nous à Paris qui sommes les mieux à même de décider de la tenue ou non d'une AG cette année en fonction de la situation sanitaire à Paris, là où elle devrait se tenir à Paris.

Charles : le BN peut faire une proposition (de prorogation du mandat des administrateurs), à soumettre au vote du CA, et ensuite communiquer aux adhérents le résultat de ce vote. On pourrait considérer que 2020 serait une année "blanche" pour ce qui est de l'AG. Communiquer aux adhérents d'ici la fin juin.

Gérard : en résumé, on communique d'abord avec le CA. On le consulte. Et ensuite communication urbi et orbi aux responsables de section + ensemble des adhérents.

Gaelle : il faudrait prévoir CA assez rapidement. => le convoquer assez rapidement à titre exceptionnel pour trancher ce point

Michèle : d'accord avec Gaelle. CA avec 2 points à l'ordre du jour : l'approbation des comptes 2019 et la prorogation des mandats.

Philippe : Est-il nécessaire de convoquer le CA en visioconférence ? ne serait-il pas possible d'organiser le vote par correspondance ?

Claudine et Gérard : non, parce qu'il faut un débat.

Gaelle : pourquoi pas un CA (exceptionnel) en juin pour décider de l'annulation de l'AG, puis un autre en août, pour l'approbation des comptes ?

Gérard : on peut déjà arrêter une date pour le prochain CA : 30 mai ?

Hélène : quand les adhérents seront-ils informés ?

Claudine : la démarche est de consulter d'abord le CA, et d'informer ensuite les adhérents (c'est d'ailleurs statutaire !). Eviter de communiquer tous azimuts trop tôt

Laurence : le 30 mai est très tard ; d'habitude, on informe sur AG avec appel à candidatures pour le renouvellement du CA dès le mois d'avril

Gérard + Claudine : Certes, mais en ce moment, les gens ont d'autres préoccupations en tête.

Michèle : informer les adhérents que l'AG n'aura pas lieu et que le CA va prendre des décisions en conséquence, lesquelles seront communiquées.

Philippe : la simple annonce de l'annulation de l'AG risque déjà de susciter des réactions négatives ...

Gaelle : le 30 mai c'est bien tard.

Gérard : on pourrait avancer le CA au 23 mai

Michèle : dans ce cas, il faudrait qu'elle envoie les comptes aux administrateurs dans la semaine du 15 mai.

Gérard - il y aura 3 points à l'ordre du jour du CA du 23 mai :

1. annulation de l'AG 2020
2. prorogation des mandats des administrateurs dont le mandat vient à expiration cette année
3. approbation des comptes 2019.



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2020

Après le CA, communication immédiate des résultats du CA sera faite à l'ensemble des adhérents (circulaire).

- **Retour au siège**

Isabelle achètera du désinfectant. Florence, Michèle, Isabelle et Philippe doivent se concerter pour ne pas aller au bureau le même jour.

- **Questionnaire soumis par Gaelle.**

Gaelle : l'idée est partie de l'intention de mettre une page sur les entreprises dans le prochain magazine. Ce questionnaire serait utile pour aider à la rédaction de cet article, et perche tendue pour une réflexion plus approfondie pour la suite. On soumet ce questionnaire à nos adhérents et on relaie par les réseaux sociaux. Important de savoir aussi ce qu'il en est des intentions de retour en France.

Philippe : suggère de reformuler une question comme suite : « la crise du Covid 19 a-t-elle entraîné une baisse de vos activités ? »

Claudine : pas de problèmes pour les auto-entrepreneurs qui sont fiscalement en France, ils peuvent bénéficier des aides de l'État français. Problèmes pour les entreprises à l'étranger.

Gaelle : rencontre avec le fondateur de "parent solo". Il y a un public à l'étranger. Il y a quelques années, rapprochement avec "Rose Magazine" pour les femmes atteintes de cancer. On avait établi un partenariat. Pourrait servir de modèle pour éventuelle coopération avec "parent solo".

Claudine : excellente idée, qui permet d'élargir notre horizon vers un public que nous ne ciblons pas forcément... ne demande pas un investissement énorme.

Gaelle se charge d'établir le contact.

- **Plateforme solidarité.**

Charles : pas beaucoup avancé. Réponse de la FIAFE et des CCI. La plate-forme ne sert pas à grand-chose, à part mettre la Fiafe en avant et lui permettre d'avancer vers la reconnaissance d'utilité publique.

Philippe : c'est un gadget.

Gérard : dossier qui relève de Lemoyne.

Claudine : Lemoyne dépend de Le Drian

Hélène : utilité de mettre en avant une association en particulier (la Fiafe), alors que les associations traditionnelles qui bossent passeraient au second plan ?

Michèle : le président de l'UFE était fou furieux de l'arrivée de la Fiafe sur le terrain des élections consulaires.

Claudine : d'accord quant au fait que c'est un moyen de mettre la Fiafe en avant. Mais il faut qu'on soit dedans, car en termes de com, il ne faut pas que cela apparaisse comme dialogue exclusif Fiafe/MAE.



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2020

Hélène : Claudine a raison. On ne peut pas rester en dehors, car la "Macronie" a le chic pour s'approprier le travail des autres.

Mehdi : a compris que la volonté est de mettre en avant les initiatives des groupes de marcheurs à l'étranger qui n'ont pas de visibilité. Il faut être très fermes sur les critères de labellisation.

Claudine : la création de cette plate-forme était une réaction aux nombreuses critiques essuyées par Lemoyne suite aux actions de la Fiafe sur le logement.

Florence : a lu dans la presse qu'une partie des élus en marche à l'AN veulent sortir du groupe des marcheurs.

Charles : fait partie des interlocuteurs pour cette plate-forme. Communiquera les infos à ce sujet, et déterminera sa position en fonction de ce que dira le BN. Clair que Lemoyne a un agenda caché qu'il poursuit avec cette proposition de labellisation. Leur position est : qui ne dit mot consent. A chaque fois qu'une labellisation sera proposée, il demandera d'avoir le temps de se concerter avec Fdm pour prendre position.

Laurence : le site est déjà en ligne. Soit on communique dessus, soit on ne communique pas.

Charles : Ce qui est en ligne est le site de Fortezza (solidarite-fde.fr) Différent du truc proposé par François Courant. Ce que propose F. Courant : rien n'a encore été mis en place. Rien en ligne. Il y a eu un 2ème message de Courant envoyé le 5 mai, réponses à certaines questions posées à la suite de son premier message, mais pas de lien vers un site.

Claudine : au départ, l'initiative vient du cabinet de Lemoyne.

Michèle : donc, on continue de suivre ce qui se passe, et on avise au fur et à mesure.

Charles : beaucoup de sections ont mené des actions qui méritent d'être présentées et mises en valeur (Vanuatu, Pondichéry, Maroc).

Claudine : ce ne seraient pas les sections elles-mêmes, mais "nous" qui mettrions en avant les actions de nos sections.

Chantal : a envoyé le nouveau FB de la section d'Athènes, avec leur nouveau logo, dans lequel il est indiqué "adfe Grèce"

Claudine et Charles : leur rappeler qu'on s'appelle Fdm-adfe. Ensuite, qu'il y a deux sections en Grèce, et qu'ils ne peuvent pas s'appeler "adfe-Grèce" à eux tous seuls.

Mehdi, Charles et Gérard : leur rappeler que dans la mesure où leur liste n'a pas eu le soutien de Fdm, ils ne peuvent pas se prévaloir de Fdm dans leur communication électorale. Leur rappeler que dans sa communication électorale, Chantal est tout à fait légitime à utiliser "Fdm écologie et solidarité" car c'est le nom du groupe auquel elle appartient à l'AFE.

Claudine : a été contactée par Martine Djedidi au sujet de la page FB de la section Sahel. A vérifier s'ils sont dans les clous.

- **Enseignement**

Michèle fait un retour sur la réunion avec les syndicats en visio. Etaient présents : Michèle Bloch, Claudine Lepage, Chantal Picharles, Pascale Seux, le SNES, le SNUIPP, le SGEN CFDT et l'UNSA (représentée par Boris Faure). Dans un premier temps, l'UNSA avait exprimé préférence pour

réunion en bilatéral. Finalement, réunion globale. La discussion n'a pas permis d'apprendre grand-chose : l'AEFE a bien fait son boulot, assez bon dialogue avec les syndicats. Un CR a été établi, question de savoir si cela doit donner lieu à communication. Questions posées : baisse linéaire des écolages ? d'accord quant au fait que l'aide aux établissements doit être subordonnée à des contrôles plus stricts du respect des conventions (politique du personnel en période de crise, ...).

Chantal : oui, impératif respect du critère social par les établissements homologués qui demandent une aide.

Claudine : la difficulté est que la situation évolue chaque jour. Par exemple, inquiétudes quant aux 100 millions d'euros alloués à l'AEFE, perçus au départ comme avance de trésorerie qui devrait être remboursée, au risque de faire plonger certains établissements ; finalement, il a été indiqué par Lemoyne que ce sera une subvention non remboursée. Cela sera confirmé dans un projet de loi de finance rectificative.

Jean-Yves Leconte : dans l'article de GlobalGeoNews, ce que le journaliste écrit à son sujet est diamétralement opposé à ce qu'il lui avait dit. Il vient de demander un rectificatif, sinon droit de réponse.

Chantal : très important qu'il y ait ce droit de réponse, car l'article (sur la prétendue mauvaise gestion de l'AEFE) circule sur les réseaux à la vitesse « grand V ».

JYL : mensonge éhonté d'affirmer comme dans l'article que les écolages servent à financer le budget de l'état.

Mehdi confirme que cet article circule et suscite des réactions enflammées. Un Droit de réponse et un démenti sont indispensables. Demande à Claudine : s'il n'y avait pas eu mobilisation la semaine dernière au sujet du risque de remboursement de l'avance, est-ce que Lemoyne ne serait pas revenu là-dessus ?

Claudine : le problème est que dans leurs aides, ils attribuent la même chose à tout le monde, sans se préoccuper de savoir si tout le monde a réellement besoin d'une aide. (Bourses et aides sociales).

Mehdi : blocages dans de nombreux consulats sur la communication concernant les nouvelles décisions en matière de bourses (report des CLB, prise en compte des revenus de l'année N, etc.). Il faudrait communiquer très vite sur tout ce que l'association et nos élus ont fait pendant la crise.

Gaëlle : oui, la communication est essentielle. Le groupe Fdm-ES à l'AFE a beaucoup travaillé aussi, ce serait important de faire une synthèse et de communiquer là-dessus. (Jean-Philippe Grange, Anne Henry-Werner). Important de valoriser ce travail. Newsletter, magazine etc.

Chantal : il faudrait peut-être communiquer par thèmes : éducation, aide sociale, entrepreneuriat, en joignant amendements correspondants, les courriers de Claudine.

Florence : il est prévu de présenter dans le magazine un récapitulatif de tout ce qui a été fait, et d'insérer les liens renvoyant aux communiqués, communications etc.

Michèle : le problème est que tout ce qui a été publié est extrêmement long. Attention aussi à l'overdose d'informations. Aux risques d'accusations de récupération.

Mehdi : si on ne communique pas sur ce qu'on a fait par crainte d'être accusé de récupération, les autres (= marcheurs) ne se priveront pas de récupérer.

JYL : Lescure a dit lors d'une réunion qu'il ne fallait pas aider les entrepreneurs à l'étranger, rejoint par F. Petit.



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2020

Gérard : est-ce qu'on retient le principe d'une newsletter consacrée à ce qui a été fait (élus, AFE, FdM) ?

Michèle : communiquer chaque jour sur un thème précis - éducation, affaires sociales, entrepreneurs français à l'étranger... et ensuite, rassembler toutes ces publications dans une Newsletter.

Claudine : pour l'instant, l'engagement de Lemoyne selon lequel l'avance faite à l'AEFE sera transformée en subvention n'est qu'un engagement oral. Devra être confirmé dans PLF rectificative.

JYL : des dispositions ont déjà été prises sans passer par loi de finances.

Michèle et Gérard ne pensent pas qu'il y ait eu instructions venant de Paris invitant les postes à ne pas communiquer sur la nouvelle donne concernant les bourses. Plutôt des consuls ça et là qui font zèle excessif en voulant faire économiser des bouts de chandelle à l'État.

Michèle : en plus, l'administration centrale communique extrêmement mal.

Claudine : Brochet lui a dit qu'au service des bourses, ils sont en effectifs extrêmement réduits actuellement, donc très difficile de travailler. Scola pas utilisable en télétravail

Chantal : confirme que c'est aussi le cas dans les postes, extrêmement mobilisés p.ex. à Athènes sur les rapatriements.

JYL : étonné de voir que la demande de relevés de comptes bancaires aux familles qui demandent des bourses semble se généraliser. Cela dissuade certains de déposer une demande. Il lui semble que cela devrait faire l'objet d'une saisine de la CNIL. En France, les déclarations que l'on fait à l'administration fiscale suffisent.

Michèle : c'est le conseil consulaire qui détermine les justificatifs à produire.

Philippe : d'après son expérience, le conseil consulaire est mis devant le fait accompli.

Gaëlle : certains agents consulaires font preuve d'un zèle excessivement intrusif à l'égard de certaines familles.

Michèle : elle fait partie d'un groupe de travail qui se penche sur les raisons de la diminution des demandes. Voir si ces demandes d'infos excessives de la part de certains postes n'en feraient pas partie.

Charles : le problème est que les postes partent du principe que les gens qui demandent des bourses sont systématiquement des fraudeurs potentiels.

JYL : problème aussi de la conservation des pièces. Nécessaire de conserver un certain nombre de choses pour permettre de suivre l'évolution de la situation des familles, mais pas de demandes intrusives.

Michèle : on a remarqué que certains agents consulaires sont "jaloux" et donc intrusifs vis à vis des binationaux (qui pour eux sont des étrangers) qui demandent des bourses alors qu'eux-mêmes n'y ont pas forcément droit.

Philippe : d'où nécessité absolue de faire remonter informations en provenance des CLB vers CNB.

Mehdi : idée d'un questionnaire aux conseillers consulaires pour leur demander comment se passent les commissions. Problème quand l'agent qui instruit les dossiers est là depuis des années et a certaines familles dans le collimateur.



Bureau national

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2020

Michèle : problématique aussi, les conseillers consulaires qui ignorent tout des bourses, ne prennent pas la peine de lire les instructions.

Gaëlle : par rapport au Stafe : info hier selon laquelle l'équivalent des fonds attribués en 2019 ont déjà été versés en Italie et attribués aux Oles, sur la base des demandes formulées l'année dernière (et rejetées à l'époque). Finalement, c'est la totalité de ces sommes demandées l'an dernier qui a été versée. Mais il va y avoir instruction des dossiers au cas par cas.

Chantal : autre question posée par Mehdi concernant intervention (dénonciation) de Cazebonne.

Mehdi : rappelle les faits. Projet cartographie des controverses. Piloté par l'AEFE et Sciences-Po, et inspectrice AEFE. Un parent d'élève a écrit à la députée pour dénoncer ce qui se passe en classe, Cazebonne a dénoncé.

JYL : que des parents communiquent avec le député ne pose pas de problème, mais que la députée intervienne auprès de l'inspectrice de l'AEFE, voire des proviseurs est en revanche inacceptable.

Chantal : un élu n'a pas à se mêler de pédagogie.

Claudine : on ne peut pas interdire à un parlementaire de parler. A l'administration de faire respecter les règles.

- **Prochaines réunions**

- BN : le 23 mai à 10 heures
- CA : le 23 mai à 14 heures.